

Lundi 15 janvier 2024

Évacuation de la rue de la Baie, côté mer



Compte tenu de la dégradation des conditions météorologiques à Saint-Paul notamment au niveau du renforcement de la houle et en raison de la décision du Préfet de La Réunion de passer en alerte violette ce lundi 15 janvier 2024 à 6 heures du matin, la décision a été prise d'évacuer les habitantes et les habitants de la rue de la Baie, côté mer.

Pour rappel, la Ville de Saint-Paul a ouvert 15 centres d'hébergement qui sont pleinement opérationnels. Afin de connaître le centre d'hébergement le plus proche de votre domicile, vous pouvez contacter le Poste de Commandement de Sauvegarde de la Ville de Saint-Paul au numéro unique : le 0262 45 43 45.

Soyez prudents et prudentes. Nous encourageons les Saint-Pauloises et les Saint-Paulois à s'informer, à rester vigilants et à suivre les consignes émises par les autorités compétentes.

En cette période délicate, la solidarité et l'entraide sont essentielles. Ensemble, faisons preuve de responsabilité et contribuons à la sécurité de tous les Saint-Pauloises et les Saint-Paulois.

INFO-PRESSE